

5 ANS
CESER
ÎLE DE LA RÉUNION

NOUVELLE
MANDATURE
DU CESER

2024-2026

OUVRIR LA VOIE,
ÉCLAIRER LA DÉCISION,
PARTICIPER À L'ACTION PUBLIQUE

LETTRE D'INFORMATIONS N° 1
1^{ER} SEMESTRE 2024

Lettre d'informations n° 1 | 1^{er} semestre 2024

1



INSTANCE *Le 18 mars dernier, au Palais Iéna à Paris, Dominique VIENNE a été élu à l'unanimité à la présidence de l'association CESER de France.*



INSTANCE

Dominique VIENNE, à nouveau président du CESER de La Réunion

Ce 5 février 2024, Jérôme FILIPPINI, préfet de La Réunion, a installé la nouvelle assemblée du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de La Réunion. Les 52 membres présents ont procédé à l'élection du président et des 24 membres du bureau pour la période 2024-2026. À l'issue du vote, la présidente du Conseil régional, Huguette BELLO, a adressé ses félicitations au président Dominique VIENNE nouvellement réélu.

Par ailleurs, la composition du bureau présentée par Dominique VIENNE s'intègre pleinement en faveur de la parité. Elle compte 42 % de femmes, gageure au regard des effectifs femmes-hommes de la mandature et des équilibres à respecter entre les collègues. La parité parfaite de 50 % se retrouve dans la désignation des présidences des commissions, une première au CESER (cf. liste du bureau du CESER).

Pour rappel, l'assemblée du CESER de La Réunion se compose de 55 membres, répartis en 4 collèges représentant des catégories socioprofessionnelles telles que les entreprises et activités professionnelles non



salariées (21 représentants), les organisations syndicales de salariés (21 représentants), les organismes et associations qui participent à la vie collective (11 représentants), et 2 personnalités qualifiées contribuant au développement de la région.

Lettre d'informations
du Conseil économique,
social et environnemental
régional (CESER)
Île de La Réunion

0262 979 630

ceser@cr-reunion.fr

73, bd du Chaudron
97490 SAINT-CLOTILDE

ceser-reunion.fr

Direction de publication :
Valérie FERRERE
Graphisme : Frédéric BUER
**Conception, impression
et réalisation :**
CESER Île de La Réunion,
juillet 2024, version 1.

Ne pas jeter sur la voie publique

5 ANS
CESER
ÎLE DE LA RÉUNION

**RENCONTRE** Le CESER s'engage dans le débat sur le logement outre-mer avec la FEDOM (7 février)

Lors du séminaire de la FEDOM, le CESER de La Réunion, représenté par Fabrice HANNI, a participé à la table ronde intitulée « Se loger : quels besoins pour les habitants, quel rôle pour les entreprises ? ». Le CESER proposait une stratégie d'aménagement prospective intégrant de nouveaux modes d'habitat en cohérence avec les défis futurs à travers le rapport « L'habitat réunionnais à l'horizon 2050, un projet de société ». Celui-ci vise à éclairer les réflexions relatives à la mise en révision actuelle du schéma d'aménagement régional (SAR). Parmi ses 21 préconisations, le CESER a évoqué en particulier la préconisation n°13 relative à l'optimisation des coûts de construction et de rénovation par une révision normative et réglementaire. Retrouvez ce rapport en intégralité sur le site internet du CESER de La Réunion.

PLUS D'INFOS ?

Accueil au CESER de la délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale



Participation à l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) de La Réunion

**RENCONTRE**La 3^e commission d'élaboration et de suivi du SAR (CÉSAR)

Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement régional (SAR), le CESER de La Réunion, représenté par son président Dominique VIENNE, a participé ce mercredi 14 février 2024 à la troisième commission d'élaboration et de suivi du SAR (CÉSAR).

Le SAR est un document de planification stratégique et d'aménagement du territoire. Il fixe les orientations fondamentales à moyen terme en matière de développement durable, de mise en valeur du territoire et de protection de l'environnement. Le SAR détermine les différentes vocations des espaces du territoire et l'implantation des grands équipements, d'infrastructures de transport. La CÉSAR de ce jour constitue une étape importante du processus de concertation et de la procédure de révision. Le diagnostic réalisé à partir des différentes concertations menées auprès des acteurs publics locaux (communes, établissements publics de coopération intercommunale, Conseil départemental) a été au cœur des échanges. Les orientations fondamentales ont également été évoquées, avec pour perspective de dégager les grands principes d'aménagement qui constitueront le socle de l'architecture de la troisième mouture du SAR.

**INSTANCE** Premier bureau de la nouvelle mandature 2024-2026

Judi 22 février, le CESER de La Réunion a organisé son premier bureau, sous la présidence de Dominique VIENNE. Élu pour un mandat de trois ans, l'assemblée du CESER de La Réunion reflète la diversité de la vie économique, sociale et environnementale de l'île. Composé de 24 membres, le bureau du CESER de La Réunion se compose comme suit : 1 président, 18 vice-présidents et 5 membres.

Pour découvrir l'ensemble des membres :

<https://www.ceser-reunion.fr/présentation/>

La composition du bureau :

<https://www.ceser-reunion.fr/gouvernance/la-composition-du-bureau/>

**VIDÉO****Dominique VIENNE** sur Antenne Réunion et RTL le 20 février.

Le Président du CESER a partagé ses réflexions sur les travaux du CESER lors de son passage sur « 6/8 Ansanm ». Retrouvez l'ensemble de l'interview en vidéo.

**INSTANCE** Le séminaire de rentrée, le 7 mars 2024

Cette journée de travail fut riche en formations, échanges et en réflexions.

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE**Matinée**

- Discours d'ouverture par le président Dominique VIENNE ;
- Animation « Qu'est-ce que le CESER pour vous ? » ;
- Présentation du CESER et son fonctionnement ;
- « Et maintenant, la voie des possibles ? En route vers le CESER de demain ».

Après-midi

- Présentation du Conseil régional par Patrick LEBRETON, 1^{er} vice-président délégué aux Affaires générales, financières et de l'économie du Conseil régional, accompagné de Claudine DUPUY, Directrice générale des services ;
- Échanges et questions-réponses.

Lors de ce séminaire, les membres du CESER Réunion ont pu :

- Découvrir les fondamentaux du CESER ;
- Comprendre le fonctionnement et l'activité du CESER ;
- Se rassembler vers des objectifs communs en faveur du temps long ;
- Créer du lien entre nouveaux et anciens conseillers ;
- Favoriser le sentiment d'appartenance et de cohésion de groupe.

**PUBLICATION** Avis sur le projet de décision modificative n°1 pour l'exercice 2024

Le 15 mars, le CESER a été saisi par la Présidente du Conseil régional sur le : « Projet de décision modificative no 1 du budget principal pour l'exercice 2024 (DM1). » L'avis des membres du CESER est construit en deux parties : un avis général sur les inscriptions budgétaires de la DM 1 pour l'exercice 2024 et un avis complémentaire sur l'aide apportée à Air austral.

**RENCONTRE** Analyse et avis de développement durable de l'AFD

C'est en présence de Marie-Pierre NICOLLET, directrice de l'Agence française du développement (AFD), que Dominique VIENNE, président du CESER, a échangé sur « la finance à impact » le 11 avril 2024. Deux analystes de l'AFD dans ce domaine ont également été entendus. Ainsi les projets sont analysés selon 6 dimensions et 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des nations unies. Le dispositif d'analyse et d'avis du développement durable (AADD) permet, depuis 2014, d'optimiser les impacts positifs des projets et d'écartier ceux qui pourraient avoir un impact négatif sur une ou plusieurs dimensions du développement durable.

INSTANCE Retour sur l'assemblée plénière du 10 avril 2024

Mercredi 10 avril le CESER a organisé son assemblée plénière en présence de Wilfrid BERTILE, conseiller régional de La Réunion et Nathalie INFANTE, secrétaire générale des affaires régionales (SGAR) de La Réunion. À cette occasion, l'assemblée consultative a installé Didier MAZEAU au titre de l'Union des entreprises de proximité (U2P). Fabrice HANNI, vice-président délégué, a présenté l'avis du CESER sur la saisine du Conseil régional relative à la décision modificative n°1. Cette séance a été marquée par l'adoption, à l'unanimité, des membres présents de la délégation de l'assemblée plénière au bureau ainsi que la constitution des commissions. Enfin, dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route de la mandature, les membres ont pu bénéficier d'une séquence intitulée « Regards socio-économique de La Réunion » comprenant trois interventions : « Une fracture sociale à La Réunion » ; « Bref panorama des territoires d'outre-mer » ; « L'autonomie fiscale comme outil d'un développement territorial équilibré au service du pouvoir d'achat ».



INSTANCE Installation des formations de travail

Depuis le 12 avril, les formations de travail du CESER se sont installées et les membres ont pu appréhender les enjeux relevant de leurs thématiques respectives.



Les présidents de commissions et le Président du CESER



Commission « territoires, Europe et coopération »



Commission « qualité de vie, culture et solidarité »



Commission « formation, éducation et recherche »



Commission « finances et évaluation de l'action publique »



Commission « aménagement durable de l'espace régional »



Commission « économie, emploi et innovation »



Groupe de travail « démocratie locale permanente »



RENCONTRE Rencontre avec Olivier PELEVOIZIN, directeur régional de France Travail

Lundi 15 avril, Dominique VIENNE, président du CESER de La Réunion, a rencontré Olivier PELEVOIZIN, directeur régional de France Travail La Réunion dans les locaux du CESER. Depuis le 1er janvier 2024, l'opérateur « Pôle Emploi » est remplacé par « France Travail » comprenant un renforcement de ses missions. Au cœur des échanges, les dispositifs issus de la loi du 13 décembre 2023 pour le plein emploi et leurs transpositions territoriales au regard des spécificités de La Réunion.

Afin de mesurer objectivement et d'évaluer les politiques publiques déployées, « France Travail » a développé une plateforme favorisant le système d'informations en matière de données relatives notamment à l'emploi et à la formation. De plus, les enjeux de gouvernance ont été abordés à l'instar du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP), dont une réforme va être prochainement annoncée. Sur l'ensemble de ces sujets essentiels, le CESER de La Réunion tend, en co-construction avec les parties prenantes, à se mobiliser et à apporter sa contribution afin d'ouvrir la voie, éclairer la décision et participer à l'action publique.

RENCONTRE Participation au séminaire du Conseil régional concernant le SPASER

Le CESER de La Réunion était représenté, à Saint-Denis le 26 avril 2024, par Dominique VIENNE et Valérie ROCCA, lors du séminaire du Conseil régional sur le schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER).

Issus de la loi du 31 juillet 2014 liée à l'économie sociale et solidaire (ESS), les SPASER sont des documents obligatoires pour les acheteurs publics ayant des achats totaux annuels excédant 100 millions d'euros hors taxe. L'objectif de ces schémas est d'inclure des engagements aussi bien environnementaux que sociaux à la commande publique.

Le Conseil régional souhaite établir son SPASER en concertation avec les acteurs concernés et sous trois grands axes : transparence sur les intentions d'achat et les critères de choix, simplification des procédures et communication / attractivité.





RENCONTRE

Rencontre avec le CESE national



Le 15 mai au CESE à Paris, le CESER intervenait dans le cadre de la saisine du CESE sur la thématique « Mieux connecter les Outre-mer » qui regroupe trois axes de travail. Les représentants, Dominique VIENNE et Patrick SERVEAUX, ont rencontrés les membres de la délégation Outre-mer : Danielle DUBRAC, Pierre MARIE-JOSEPH et Alain ANDRÉ, vice-président de la délégation. Le CESER a pu valoriser les travaux établis précédemment tel que la contribution « La Réunion dans un monde en mutation : enjeux de souveraineté de nos connectivités ».

PLUS D'INFOS ?



Participation aux instances du Réseau initiative Réunion



Rencontre avec les Chambres régionales des comptes (CRC) de La Réunion et de Mayotte



PUBLICATION

Le CESER rend son avis sur les finances 2023 de La Réunion

Le CESER de La Réunion, le 26 juin 2024, votait en Assemblée plénière l'avis sur le projet de Rapport d'activité et des comptes administratifs (RACA) de la Région Réunion pour l'exercice 2023, ainsi que les documents budgétaires associés. L'envoi anticipé de ces documents par le Conseil régional, sous un délai raisonnable de trois semaines, a permis aux membres de garantir une meilleure expression globale de la société civile organisée. Ce budget principal s'élevait à 867 M€ (en mouvements réels) avec une progression de 11 % par rapport à l'exercice 2022.

Au vu du contexte géopolitique, économique, social et environnemental actuel, le CESER portait son regard sur la préservation des marges de manœuvres et capacités d'action de la collectivité, au profit du développement territorial.

À cette occasion, le CESER dans une démarche de prospective financière appelait à porter une vigilance accrue sur des évolutions potentielles futures des recettes et dépenses, portant tant sur l'évolution des dépenses liées aux ressources humaines, que le contentieux incertain de la Nouvelle route du littoral (NRL), la restructuration d'Air austral, ou l'avenir des recettes fiscales de la collectivité.

En surplus, le CESER dans une démarche évaluative rappelait notamment sa demande d'avoir les bilans détaillés des entités sous le contrôle de la collectivité, afin d'avoir une meilleure visibilité et lisibilité sur l'ensemble de l'action publique régionale. Il

préconisait, ainsi, au-delà de la généralisation des indicateurs d'impact, de suivi par politique d'instaurer un logiciel de suivi, de pilotage, d'évaluation des politiques publiques et de gestion des satellites. Ceci, pour faciliter le pilotage opérationnel et plus généralement mesurer l'efficacité, la cohérence, la pertinence des politiques menées par le Conseil régional, en vue de maximiser les retombées socio-économiques au profit du territoire.

Enfin, le CESER dans une démarche de démocratie locale, soulignait l'importance d'avoir une approche stratégique et inclusive de finance à impact pour bâtir les piliers d'un développement durable de la « Nouvelle société réunionnaise ».



INSTANCE

L'assemblée plénière du 26 juin 2024

Le 26 juin 2024 s'est tenu l'assemblée plénière du CESER en présence de Wilfrid BERTILE, élu du Conseil régional qui a salué l'importance de cette assemblée du temps long. À cette occasion, la dernière version du livre blanc a été distribué et désormais disponible.

À titre de propos liminaire, le président Dominique

VIENNE s'est exprimé sur le contexte démocratique incertain en rappelant l'attachement de l'institution aux valeurs du « vivre ensemble » républicain en général et réunionnais en particulier.

À l'ordre du jour, l'assemblée a rendu son avis (voir ci-dessus) sur la saisine du Conseil régional sur le budget 2024 – projet de budget supplémentaire / décision

modificative n°2 pour l'exercice 2024; le rapport d'activité 2023; les comptes de gestion de la Région Réunion pour l'exercice 2023; le budget Région – budget principal, annexes et autonomes / affectation de résultat de l'exercice 2023.

Par ailleurs, une clause de revoyure a été adoptée sur le plan régional de prévention et de gestion des déchets



(PRPGD) et son rapport. Au cours de cet exercice budgétaire le président du CESER a soulevé la gageure de l'intendance reconnue par le Conseil d'État.

Cette séance plénière a également été marquée par la présentation du Conseil régional sur la marque territoriale « La Réunion » par Pascal PLANTE, élu régional délégué à l'internationalisation des entreprises accompagné de Séverine NIRLO, DGA économie ainsi qu'Emilie LAURET, chef de projet de la marque.

Par la suite, la « Nouvelle société réunionnaise » a été évoquée à travers un point d'étape sur le groupe de travail « feuille de route » et sur la mise en œuvre prochaine de la section prospective. Enfin, le calendrier prévisionnel du second semestre 2024 a été entériné.

